

Mairie d'HEUDICOURT
4 Grand'Rue – 27860 HEUDICOURT

**COMPTE RENDU de la SEANCE
du CONSEIL MUNICIPAL**

Date de Convocation.....	12 février 2018
Date d’Affichage.....	1 ^{er} mars 2018
Nombre de Conseillers	
En exercice.....	13
Présents.....	11
Pouvoir.....	1
Votes exprimés.....	12

L’an deux mille dix-huit, le **MERCREDI 21 FEVRIER**, à 19 heures.

Le Conseil Municipal d’HEUDICOURT, légalement convoqué, s’est réuni en séance publique extraordinaire sous la présidence de Monsieur Yves ESTEVE, Maire.

Etaient présents : M. Yves ESTEVE, Maire, Mme Andrée LECERCLE & M. Jean-Jacques BOUCHE, Adjoints, Mme Isabelle DELAUNEY, Mme Martine DELAPLACE, M. Richard ASCIAK, M. Georges TERNISIEN, Mme Marie-Paule KARKOSZKA, M. Jean-Claude CLOUET, M. Philippe DAGUET & M. David DAVERTON.
Formant la majorité des membres en exercice.

Absent excusé : M. Bernard BUISSET, ayant donné pouvoir à M. Jean-Jacques BOUCHE.

Absent : M. Gino THETIS.

Mme Isabelle DELAUNEY a été élue secrétaire de séance.

I - EXAMEN DES SUBVENTIONS A ACCORDER

Afin de préparer la prochaine réunion de Conseil Municipal au cours de laquelle sera voté le Budget Primitif 2018, les Membres du Conseil, après avoir examiné les différentes demandes de subvention effectuées à ce jour par diverses Associations, ont décidé de retenir en priorité :

- Amis des Monuments et Sites de l'Eure	40,00 €
- Anciens Combattants de Guerre (ACVG).....	40,00 €
- Club des Anciens Heudicourt-Longchamps	500,00 €
- Comité des Fêtes	3 650,00 €
- Croix Rouge	200,00 €
- Gymnastique Volontaire Senior Longchamps.....	60,00 €
- Réunir	1000,00 €
- Société de Saint-Vincent-de-Paul.....	150,00 €
- Trait d’Union	50,00 €
- Fondation du Patrimoine	50,00 €
- RASED.....	50,00 €
- Restos du Cœur	150,00 €
- Scouts Guides de France (groupe de Gisors).....	50,00 €
- Union Sportive d’Etrépagny (USE).....	250,00 €
- Association des Paralysés de France	0,00 €
- OGEC	0,00 €

Contre 1: R. Ascjak

Contre 11 - Pour 1 : G. Ternisien

Contre 7 : A. Lecercle, J-J. Bouche, B. Buisset, J-C. Clouet, G. Ternisien, M-P. Karkoszka, P. Daguet – **Abst 1 :** M. Delaplace - **Pour 4.**

Soit un montant total de 6 240,00 €.

Le montant attribué à ces Associations ne sera définitif qu’à compter du prochain vote du Budget Primitif 2018.

II - MISE en ACCESSIBILITÉ des ERP aux PERSONNES à MOBILITÉ RÉDUITE : TRAVAUX
(Délibération n° 333 - 2018 - 1)

Monsieur le Maire informe l'assemblée que l'Agenda d'Accessibilité Programmée, relatif à la mise en accessibilité des ERP aux Personnes à Mobilité Réduite, déposé le 20 novembre 2017, a été approuvé par arrêté de la Préfecture en date du 9 février 2018.

A cet effet, Monsieur le Maire présente les différents devis établis s'élevant en totalité à 8 684,32 € HT, soit 10 443,81 € TTC. Monsieur le Maire précise que ces travaux sont éligibles à la DETR (40 % taux moyen).

Après délibérations, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- ✓ donne un avis favorable sur ces travaux pour le montant indiqué ci-dessus,
- ✓ décide d'inscrire cette dépense au Budget 2018,
- ✓ demande à Monsieur le Maire de solliciter une aide financière au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux,
- ✓ autorise Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à ce projet et à son ordonnancement.

III - AMÉNAGEMENT d'un TERRAIN MULTISPORTS dans la COUR de l'ÉCOLE
(Délibération n° 333 - 2018 - 2)

Monsieur le Maire présente à l'assemblée les plans accompagnés des devis établis relatifs à l'aménagement d'un terrain multisports dans la cour de l'école.

La proposition la mieux-disante est celle de la société NERUAL s'élevant à la somme de 55 730 € HT en totalité (plateforme, espace multisports, clôture), soit 66 876 € TTC. Monsieur le Maire précise que ces travaux sont éligibles à la DETR (40 % taux moyen).

Après délibérations, le Conseil Municipal (**Contre 4** : Y.Esteve, A.Lecerclé, M.Delaplace, J-C.Clouet) - **Pour : 8** :

- ✓ donne un avis favorable sur ces travaux pour le montant indiqué ci-dessus, sous réserve de l'accord des subventions,
- ✓ décide d'inscrire cette dépense au Budget 2018,
- ✓ demande à Monsieur le Maire de solliciter une aide financière au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux,
- ✓ autorise Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à ce projet et à son ordonnancement.

IV - INVESTISSEMENTS

a) Tout d'abord, les travaux d'investissement programmés et non terminés, ayant fait l'objet d'affectations de crédits en 2017, seront reconduits et éventuellement complétés sur 2018, à savoir :

	Dépenses TTC	Recettes
<u>Cimetière (Aménagement paysager)</u>		
Aide Parlementaire (L. Poniatowski) – report.....		1 500,00 €
Complément		500,00 €
<u>Aménagements PMR, asst forains, placeau cimetière</u>		
Travaux – report	5 788,00 €	
Complément	4 634,00 €	
Aide Parlementaire (H. Maurey) – report		2 000,00 €
DETR - espérée.....		3 473,00 €
<u>Eglise</u>		
Restitution d'un blochet – report	3 120,00 €	
Aile de Colombe - report.....	540,00 €	
Sonorisation – report	650,00 €	
Restauration du lutrin - report	4 390,00 €	
Lutrin – complément	2 600,00 €	
<u>Création d'une bordure à pans coupés 4 rue St Sulpice</u>		
Report	1 600,00 €	.../...

	Dépenses TTC	Recettes
Ancien Presbytère		
Etudes (Architecte, Maîtrise d'Ouvrage) - report	11 040,00 €	
Complément	94 704,00 €	
Travaux - report.....	10 000,00 €	
Complément	575 720,00 €	
Subvention DETR – espérée		224 088,00 €
Subvention FDAT – espérée		224 088,00 €
Emprunt		Montant à définir

Acquisition rue du Clos Potard et travaux

Emplacement réservé n° 2 du PLU - report.....	1 150,00 €
Aménagement - report.....	7 200,00 €

b) Après étude et proposition de Monsieur le Maire, les Membres du Conseil ont arrêté les différentes priorités en matière de travaux d'investissement sur 2018 :

	Dépenses TTC	Recettes
Réhabilitation de la réserve incendie au hameau La Folie		
Subvention DETR		3 566,00 €
Aménagement d'un terrain multisports dans la cour de l'école		
Travaux	66 876,00 €	
Subvention DETR - espérée		22 292,00 €
Parking rue des Boissières (Délibération n° 333 - 2018 -3)		
Le Conseil Municipal demande à Monsieur le Maire de relancer le projet.		
Travaux et Maîtrise d'Ouvrage - estimation	30 000,00 €	
Pour mémoire, la subvention relative à ces travaux (au titre des Amendes de Police), d'un montant de 6 092 €, a été perçue en 2011.		
Assainissement en traverse rue Saint Sulpice		
(Délibération n° 333 - 2018 - 4)		
Le Conseil Municipal demande à Monsieur le Maire de lancer ce projet (plans topographiques, Maîtrise d'Ouvrage, demande de subvention auprès du Département). Une estimation sera présentée lors de la prochaine réunion.		
SIEGE – rue du Moulin à Vent (Délibération n° 333 - 2018 - 5)		
Eclairage Public Isolé - part communale.....	2 000,00 €	
Salle des fêtes		
Carrelage (dépose et repose partielle)	2 807,00 €	
<i>(Contre I : Y.Esteve)</i>		
Parking (fourniture et mise en place de gravier)	2 568,00 €	
Peinture : cuisine et raccord plafond cantine	1 600,00 €	
Réfrigérateur (plus grand), aspirateur, micro-ondes : faire devis.		

.../...

Dépenses TTC

Recettes

Ecole

Peinture, classe des CM	3 000,00 €
Fenêtres, classe Maternelle.....	4 340,00 €
Réparation cabane (<i>fonctionnement</i>)	516,00 €
Divers, classe GS-CP (housse ordi, souris, meubles...)	2 000,00 €
Tableau, classe Maternelle : faire devis (Magnétique + à craies).	

Alarmes sonores et visuelles, films : faire devis.

Le Conseil donne un avis défavorable quant à l'installation du vidéoprojecteur en hauteur et à l'achat du meuble à chaussures.

Voirie : Communauté de Communes du Vexin Normand

Des travaux de voirie seront réalisés, au printemps 2018, sous l'égide de la CCVN, comme suit :

- Rue des Perruquiers : revêtement
- Rue du Clos Potard : caniveaux et chaussée
- Rue Bourgeoise : caniveaux et chaussée
- Rue de Marquebeuf (La Folie) : revêtement.

Les estimations financières seront présentées lors de la prochaine réunion de Conseil Municipal.

Mairie

Ordinateur : faire devis

Voirie

Machine pour nettoyer le caniveau : faire devis.

V - TARIFS SALLE des FÊTES

Les Membres du Conseil Municipal décident de ne pas augmenter les tarifs de location de la Salle des Fêtes cette année et de les maintenir comme suit :

	1 ^{er} jour		Jour supplémentaire		Vin d'honneur / Réunion	
	Village	Hors village	Village	Hors village	Village	Hors Village
Petite salle (80 pers)	194 €	392 €	56 €	94 €	99 €	184 €
Grande salle (120 pers)	277 €	494 €	71 €	122 €	134 €	278 €
Salle entière (200 pers)	334 €	579 €	93 €	155 €	177 €	351 €

Tarifs relatifs à la vaisselle :

Location de la vaisselle

- ☞ Pour un Repas : 0,65 € par couvert complet.
- ☞ Pour un Vin d'Honneur : 0,15 € par coupe sortie.

Bris ou perte de vaisselle

- ☞ 1,50 € par couvert cassé, perdu ou détérioré.

VI - CIMETIERE – TARIFS CONCESSIONS (Délibération n° 333 - 2018 - 6)

Après délibérations, le Conseil Municipal (**Contre 3** : M.Delaplace, J-C.Clouet, P.Daguet - **Abstention 1** : A.Lecerle - **Pour 8**) décide d'augmenter de 2 % les tarifs des concessions du cimetière à compter du 1^{er} mars 2018, comme suit :

	Tarifs 2018
Concession cinquante naire	285 €
Concession perpétuelle	533 €
Concession caverne 25 ans	142 €
Concession caverne 50 ans	280 €
Caverne (<i>tarif fixe</i>)	700 €

VII - RECENSEMENT de la POPULATION 2018

Suite au Recensement de la Population qui s'est déroulé en début d'année, Monsieur le Maire remercie vivement les Heudicourtois pour leur participation à cette étude et pour l'accueil chaleureux réservé à l'agent recenseur Madame Isabelle JORELLE.

Après contrôles des services de l'INSEE, les résultats sont les suivants :

- ☞ 290 logements d'habitation (255 résidences principales, 24 résidences secondaires, 11 logements vacants) ;
- ☞ 700 bulletins individuels.

Monsieur le Maire précise qu'un logement n'a pas été enquêté (1 absent de longue durée et 1 refus, représentant 3 habitants).

Ainsi, le nombre d'habitants s'élève à **727** : 700 bulletins + 3 habitants non recensés + 24 (1 habitant par résidence secondaire).

VIII - DEMANDE de DÉGRÈVEMENT PARTIEL de la TAXE FONCIÈRE d'un JEUNE AGRICULTEUR (JA)
(Délibération n° 333 - 2018 - 7)

Monsieur le Maire présente un mail de Monsieur Guillaume ANDRÉ, installé en qualité d'agriculteur à Heudicourt depuis le 30 août 2017, sollicitant un dégrèvement partiel de la Taxe Foncière en sa qualité de Jeune Agriculteur, sur les 35ha qu'il exploite.

Après délibérations, le Conseil Municipal (**Abstention 2** : M.Delaplace, M-P.Karkoszka - **Contre 10**), donne un avis défavorable à cette demande.

IX - QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire donne lecture des différents courriers parvenus en Mairie depuis la dernière réunion, à savoir :

- ♦ Compte-rendu de l'Agence Routière Départementale de Vernon (nouvellement dénommée Unité Territoriale Est) relatif à la réunion du 24 octobre 2017, organisée à la demande de Monsieur le Maire, afin d'échanger sur le programme d'intervention de l'UT Est sur les Routes Départementales en et hors agglomération du territoire.
- ♦ Compte-rendu d'épreuves des points d'eau incendie, mesures réalisées le 24 novembre 2017 par le Centre d'Incendie et de Secours d'Etrépagny.
- ♦ Compte rendu du Comité Syndical du SIEGE du 2 décembre 2017.
- ♦ Mail de La Poste, en date du 13/02/2018, informant la commune de la revalorisation de l'indemnité mensuelle relative aux Agences Postales Communales. Ainsi, à compter du 1^{er} janvier 2017, il passera à 1 015 € (pour mémoire, 1 005 € en 2017).
- ♦ Rapport de l'ARS sur l'Eau Potable 2017 en Normandie.

.../...

- ♦ Remerciements et félicitations de Madame Nicole DURANTON et Monsieur Ladislas PONIATOWSKI pour le journal l'Heudicourtois n° 20.
- ♦ Monsieur le Maire présente la Carte de déneigement établie par la Communauté de Communes.
- ♦ Il est signalé la présence de nombreux trous à différents endroits.
- ♦ Le portail de la salle des fêtes penche et la serrure fonctionne très mal.
- ♦ Il est demandé à Monsieur le Maire de faire changer les éclairages des lampadaires 8 Grand'Rue et rue de la entre le 22 et le 24 rue de la Villeneuve.
- ♦ Il est demandé à Monsieur le Maire de relancer le propriétaire situé 1 bis rue du Clos Potard afin qu'il taille la végétation débordant sur la voie publique.

La séance est levée à 22h15.



**Le Maire,
Yves ESTEVE**